

Communiqué de presse
27 mai 2020

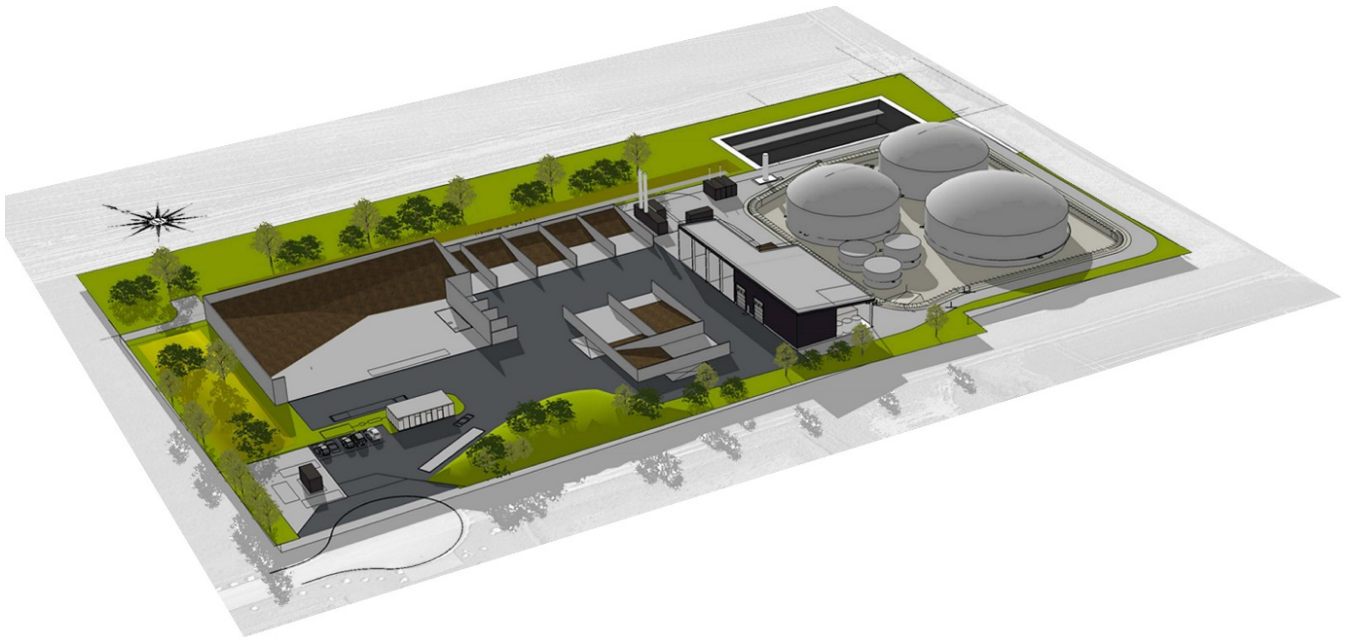
CVE et Ile-de-France Energies lancent la construction d'Equimeth, une unité de méthanisation territoriale structurante pour la région Ile-de-France.

CVE et Ile-de-France Energies débutent la construction d'Equimeth, une unité de méthanisation territoriale implantée à Moret-Loing-et-Orvannes (77). Il s'agit d'une unité clé, qui permettra de valoriser les biodéchets de la région et donc de structurer sa filière méthanisation. Ce projet permettra de produire une énergie verte locale stockable, le biométhane renouvelable. Il sera injecté dans les réseaux de gaz naturel d'Ile-de-France.

Repris par CVE en 2017, Equimeth est un projet de méthanisation territoriale initié en 2008 par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing.

Il a reçu le soutien financier de la Région Île-de-France pour près de 900 000 euros, de l'ADEME Île-de-France à hauteur de 680 000 euros et du Fond européen FESI pour près de 640 000 euros.

Equimeth – Vue du projet 3D



Soutenu par



L'unité valorisera les biodéchets de la région Ile-de-France, (restes de cantines, de restaurants, ...) et permettra donc de structurer sa filière biométhane. Elle pourra traiter 25 000 tonnes de matières organiques issues du territoire, soit l'équivalent de 2 fois les invendus alimentaires des hypermarchés de Seine et Marne. Equimeth sera ainsi capable de générer une injection de 250 Nm³ de biométhane par heure dans le réseau GrDF, soit l'équivalent de la consommation en gaz de 4 000 habitants.

Le biométhane produit alimentera les communes de Moret Loing et Orvanne, Saint-Mammès, Thomery, Champagne sur Seine, Avon et Fontainebleau, **à hauteur de 15% de la consommation en gaz des habitants de ces communes**

La mise en service de l'unité est prévue pour le second semestre 2021, et l'injection de biométhane dans le réseau GrDF débutera fin 2021.

Pour Charles Deschamps, Responsable Biogaz du territoire Centre – Nord de CVE, « *ce projet est la concrétisation d'une attente forte de la région Île-de-France et du Sud Seine-et-Marne. Il permettra de valoriser des matières organiques issues de multiples activités : restauration, centres équestres, industries agroalimentaires... Equimeth apporte aussi une nouvelle filière performante d'intrants organiques et fertilisants pour les agriculteurs partenaires. Enfin, la réalisation de cette infrastructure est un cap significatif vers l'autonomie énergétique du territoire et participe aux objectifs fixés par la Région Île-de-France.* »

Clé de voûte de l'intégration au territoire, Île-de-France Energies, opérateur de transition énergétique de la Région Île-de-France, s'est impliqué aux côtés de CVE dans le projet Equimeth dès la phase de développement. L'opérateur a intégré le capital du projet en décembre 2019 à hauteur de 15%, concrétisant son implication dans la gouvernance du projet dans la durée.

Pour Benjamin Chkroun, Président du Conseil de Surveillance d'Île-de-France Energies et Conseiller régional : « *C'est l'aboutissement d'un formidable projet bénéficiant à tous les acteurs du territoire : fertilisants pour les agriculteurs, meilleure gestion des déchets, réduction des émissions de gaz à effet de serre, créations de filières locales, ... Île-de-France Energies est fière d'avoir contribué à ce succès.* »

Enfin, les citoyens des territoires concernés seront eux aussi impliqués, puisque CVE prévoit de les associer au projet Equimeth par le biais du financement participatif. Les modalités de cette proposition seront communiquées avant la fin 2020.

Soutenu par



Le biométhane, une énergie verte au cœur de la transition énergétique

Pour élargir son mix d'énergies vertes, CVE s'est engagé dans le développement du biométhane dès 2014. Cette **énergie renouvelable et stockable** s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire, à la croisée de 3 métiers : le **traitement des déchets organiques du territoire**, la **production d'énergie renouvelable locale**, et **l'agronomie avec l'utilisation du digestat** (le résidu issu de la méthanisation) qui sert d'engrais et de fertilisant des sols. Le biométhane peut être soit réinjecté dans les réseaux de gaz pour être consommé par les usagers situés à proximité, soit valorisé pour répondre à d'autres besoins, comme la mobilité décarbonée.

Membre co-fondateur du think tank France Biométhane créé en mars 2016, le groupe CVE s'est fixé pour objectif **d'atteindre d'ici 2025 une puissance gaz installée de 80 MW et de valoriser 700 000 tonnes de déchets organiques par an**. Il compte aujourd'hui une trentaine d'unités de méthanisation en construction ou en développement et deux sites en exploitation.

Outre le projet Equimeth, **CVE lancera deux autres unités de production de biométhane en 2020** : l'une à Saint Antoine de Breuilh, (Dordogne), l'autre à Montbrison (Loire).

Contacts presse

Constance Legrand - clegrand@agencethedesk.com - 06 79 98 30 92

Stéphanie Kanoui - stephanie@agencethedesk.com - 06 11 66 00 50

Soutenu par

